INFOS MONNEVILLOISES
DECEMBRE 2011

www.monneville.fr

SOMMAIRE

- LE MOT DU MAIRE ---- 3
- ETAT CIVIL ---- 4
- TRAVAUX RÉALISÉS ---- 5 & 6
- VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE ---- 7
- LES SERVICES LOCAUX ---- 8
- FETES ET CEREMONIES ---- 9 à 11
- UN PEU D HISTOIRE SUR NOTRE COMMUNE ---- 12 & 13
- ENVIRONNEMENT ---- 14 & 15
- INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU ---- 16 & 17
- ASSOCIATION ---- 18
- CULTURE ET LOISIRS / URBANISME ---- 19
- INFORMATIONS PRATIQUES ---- 20
- SOCIAL ---- 21 & 23
  - Relais assistance maternelle
  - Action jeunesse
- CENTRE SOCIAL RURAL ---- 24
- LA PAGE GOURMANDE MONNEVILLOIS ---- 25

LE MOT DU MAIRE

L'année s'achève.

C'est le moment de faire le point sur les travaux réalisés et terminés depuis le dernier bulletin.
La cantine et le périscolaire ont accueilli vos enfants depuis la rentrée.
Patricia Le Goff vous donnera plus de détails sur son fonctionnement dans ce numéro.

Le Conseil Général a tenu ses promesses, la 2ème tranche de travaux a été réalisée au cours du 2ème semestre.
La réception des travaux a eu lieu le 7 décembre dernier.
Nous avons travaillé pour ralentir la vitesse et sécuriser le plus possible la traversée du village.
Les contrôles de gendarmerie sont fréquents.
La seule façon de parvenir à un résultat durable est que chacun soit un conducteur responsable, respectueux du code de la route.

Je veux remercier le personnel communal, les conseillères et conseillers qui n'hésitent pas à donner de leur temps.
Merci aussi aux responsables d'associations.

Vous êtes venus nombreux autour de l'arbre de Noël le 11 décembre avec vos enfants, je vous en remercie.

A toutes et à tous, joyeux Noël et meilleurs vœux pour 2012.

Cordialement,
Maria Lefèvre

ETAT CIVIL

Naissances

Victor	PLANCKAERT	né le	16 août 2011
Lisandro	SEGURA - RIERA	né le	25 août 2011
Raphaël	LEJEUNE	né le	30 août 2011
Thomas	BOURILLON	né le	03 octobre 2011
Elisa	DUBOST	née le	12 octobre 2011
Gabriel	GOUALCH	né le	14 octobre 2011
Noam	ERRA	né le	18 novembre 2011

Mariage

Mme MODARD Anne-Marie et M RUAULT Frédéric le 09 juillet 2011

Décès

Mme	GEFFROY	Antoinette née SUCHORSKA	le 29 juillet	2011
Mme	PETIT	Josyane	le 05 octobre	2011
M	HAMONNOU	Jean -jacques	le 23 novembre	2011
Mme	SCANDELLA	Jeannine	le 08 décembre	2011
Mme	AUMONT	Thérèse née DAMPOUX	le 15 décembre	2011

! ***Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011***

TRAVAUX REALISES « LA RD3 »

RAPPELEZ-VOUS AVANT, la route qui traverçait notre village ressemblait à cela !

Le Conseil Général et la Municipalité
se sont mobilisés pour sécuriser
la route Départementale RD3.

Le Coût des travaux vous sera
communiqué dans le prochain N°
Ainsi que celui de l'accueil périscolaire

MONNEVILLE change de physionomie. Vous êtes-vous aperçu que la barrière autour du monument aux morts avait disparu ?

La petite barrière blanche qui entourait le monument aux morts depuis le siècle dernier a été supprimée puisque la haie toute nouvellement plantée sur la première photo, la remplace maintenant. Elle avait subi les aléas du temps et les barres se dégradaient régulièrement, seul le petit portillon remis en état a été gardé pour protéger le site.

Avant

Après

La route aussi a changé, les panneaux indicatifs en béton ont étés remplacés par des panneaux plus hauts et plus lisibles. Le stop de la rue de la Villetertre n'existe plus, dorénavant la priorité est à celui venant de droite dans Monneville. La pose de piquets, le long des trottoirs, permet de signaler le cheminement handicapé tout au long de la rue de Marine, et les passages piétons ont été aménagés pour permettre une circulation plus sécurisée des piétons.

VIE SCOLAIRE

L'école de Monneville compte cette année 67 élèves répartis en 3 classes :

Petite et moyenne section maternelle : Mme Gally
Moyenne et grande section maternelle : Mme Caqueriot
CP - CE1 : Mme Tirlemont Directrice.

L'école de Lavilletertre compte 70 élèves :

CE1- CE2 : Mme Blairet
CE2- CM1 : Mme Bayard
CM1- CM2 : M Delarosière Directeur.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

le 14 septembre 2011 a eu lieu l'inauguration du bâtiment réservé à l'accueil périscolaire et à la cantine pour les enfants de notre regroupement scolaire.
De nombreux villageois de Monneville, Lavilletertre, et Chavençon sont venus visités les locaux et écoutés les différents discours :
Madame Le Goff Patricia, présidente du syndicat scolaire tout d'abord, puis celui de Monsieur Yves Rome, Président du Conseil Général de l'Oise, et enfin ceux de la vice Présidente de la région Picardie et du représentant de la caisse d'allocation familiale de l'Oise.

Nous avons également apprécié la présence de Monsieur Vanthome, vice président du Conseil Général de l'Oise, qui a suivi et soutenu nos travaux depuis le début !

Ce projet si longtemps controversé a finalement abouti !
Il était temps ! Pour preuve, la fréquentation à la cantine est en augmentation constante !
Sur les 137 élèves que compte notre regroupement scolaire, 70 en moyenne viennent y manger le midi.
Le cadre de vie, l'espace, les jeux et les repas copieux de la société de restauration » Leroy traiteur » incitent les enfants à fréquenter cette structure, à la grande satisfaction des parents.
Le matin une dizaine d'enfants sont accueillis à partir de 7 h contre une trentaine le soir, avec le goûter et l'aide aux devoirs possibles jusqu'à 19h30.

LES SERVICES LOCAUX

MAIRIE

Maire : Mme Lefèvre Maria
Tél : 03 44 49 81 30
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30 -16h30 les mardi et vendredi permanence jusqu'à 19h

Pour vos passeports, adressez-vous à la Mairie de Chaumont en V
Tél : 03 44 49 00 66

LA POSTE

Horaires d ouverture du lundi au vendredi 9h -12h et 13h30-15h30

L Agence Postale est un service de proximité que le Conseil a voulu maintenir.
Si vous voulez le garder, faites le vivre. Pensez à y acheter timbres, enveloppes, etc....
Merci pour votre compréhension

Services de proximité

Portage des repas à domicile
Com-Com du Vexin Thelle
Mme LAINE Sandrine
Tél : 03 44 49 15 15
Travaux divers
SIME Tél : 03 44 49 99 61

Cabinet d'infirmières D .E

1 Ter D rue de Marquemont
60240 MONNEVILLE
Tél : 06 11 73 05 68
Soins à domicile (chimio-chambre implantables) permanence au cabinet tous les vendredis de 17h à 18h

CABINET MEDICAL

1 Ter rue de Marquemont
60240 MONNEVILLE
Tél : 03 44 49 01 26

OSTEOPATHE

1 Ter F rue de Marquemont
60240 MONNEVILLE sur RDV
Tél : 01 53 76 44 89 – 06 08 92 87 40
Mail : tracey@traceyosteo.com

MAISON DE RETRAITE « LE VAL FLEURY »

Etablissement pour personnes âgées dépendantes
9 rue d'Auneuil 60240 MONNEVILLE
Tél : 03 44 49 83 18

Artisans, entrepreneurs....
Voulez-vous paraître dans le prochain numéro ?
Contactez-nous à la Mairie de Monneville.

BOULANGERIE

Tél : 03 44 49 83 09

Horaires d'ouverture :
Lundi Après midi 15h30- 20h
Du mardi au vendredi : 6h- 13h15 et 15h30 - 20h
Samedi : 6h30 - 13h30 et 14h30 - 20h
Dimanche : 6h - 13h30 et 15h30 -19h30
Les jours fériés : 7h- 13h30

Tous les samedis soir, la boulangerie vous propose des pizzas et pour vos gâteaux et pains en grosses quantités, pensez à commander à l'avance.

COMMERCE AMBULANT

POISSONNERIE
Place du Friège le jeudi matin
De 9h à 13h

FÊTES ET CÉRÉMONIE

14 Juillet 2011

Comme chaque année, des villageois se sont réunis sur le stade autour des barbecues pour la fête Nationale. A la tombée de la nuit, parents et enfants se sont mis en marche pour sillonner les rues de notre village pour la traditionnelle retraite aux flambeaux. Après le feu d'artifice, jeunes et moins jeunes ont poursuivi la soirée en empruntant la piste de danse.

Cérémonie du 11 Novembre 2011

Pendant qu'à l'Arc de Triomphe, le Président de la république assistait aux commémorations, entouré de quatre enfants de soldats ayant péri cette année, Madame le Maire de Monneville, lisait le discours officiel, rendant ainsi hommage aux soldats morts au cours des différentes guerres, hommage étendu cette année à tous les militaires français décédés lors d'opérations extérieures.

Après la lecture des noms des soldats
Morts pour la France

La minute de silence et le chant de la Marseillaise. Toutes les personnes présentes se sont retrouvées à la mairie pour un pot de l'amitié.

L'arbre de Noël

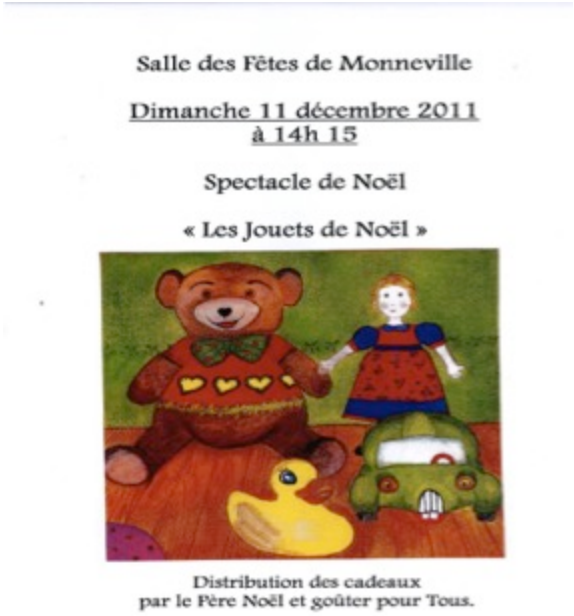

Comme chaque année, la municipalité a offert à tous les enfants du village un Spectacle de Noël.

« Le lutin coquin a volé la lettre au Père Noël de Lola » Heureusement, le conte c'est bien terminé et Lola a pu retrouvé ses jouets !

A la grande joie des enfants, le Père Noël est venu distribuer ses cadeaux et partager le goûter avec tous.

NOUVEAUX HABITANTS
Vous venez d'emménager à Monneville.
Présentez-vous en Mairie, nous serons heureux de vous y accueillir.
Cela afin d'éviter d'oublier quelques enfants lors de la remise des jouets de Noël !

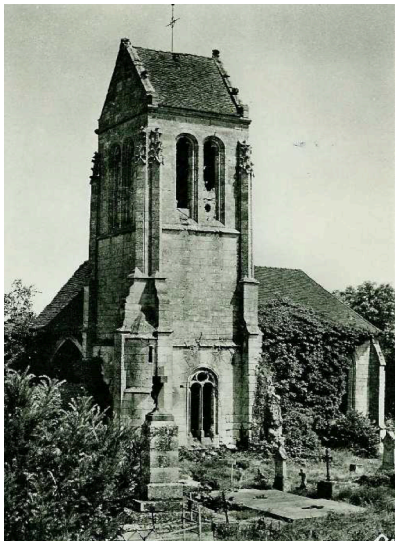

UN PEU D'HISTOIRE

Au départ, il y avait Marquemont

Marquemont, commune du Département de l'Oise, arrondissement de Beauvais, canton de Chaumont en Vexin, village du Vexin français.
Sa situation exceptionnelle explique sans doute pourquoi on peut y retrouver tant de vestiges remontant jusque l'Antiquité. L'âme de ce village ; l'Eglise de Marquemont.
Assis aux abords d'une échancrure dans la falaise de calcaire, longé par un très ancien chemin allant de Chambly à Chaumont ou Gisors, tout en desservant de nombreux villages comme Amblainville, Hénonville, Monts, Gypseuil, Tourly, Liancourt St Pierre, autant d'atouts qui font de Marquemont le centre névralgique de la région. Mais ce qui le favorise par-dessus tout, c'est le passage antique d'une voie allant de Marines à Beauvais.
Marquemont devient le carrefour où la vie s'organise autour d'un point d'eau.
Son territoire consiste en : Terres labourables, 696 hectares 04 ares. Terrains plantés, maison, 31 hectares 39 ares. Près et herbages, 42 hectares 75 ares. Pâtures et marais, 16 hectares 57 ares. Bois, 81 hectares 82 ares. Friches et carrières, 23hectares 45 ares. Chemins et rivières, 26 hectares 97 ares.
Total : 918 hectares 99 ares.

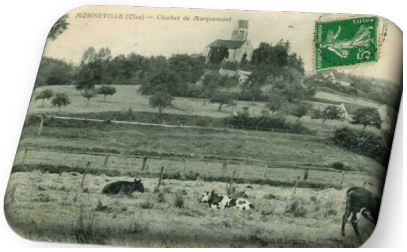

- Sur les terres cultivées : le domaine de Monneville
- Sur les prairies, le domaine du Breuil.
- Au centre, s'installe un édifice religieux : le prieuré de St Martin de Marquemont.

Ces trois puissances dominèrent toutes les activités du village jusque la Révolution Française. Tout autour de Marquemont, les villages sont des lieux d'élection des hautes personnalités de la Noblesse et de la Bourgeoisie.
Le village de Marquemont, groupé autour de l'Eglise ancienne, au carrefour des grandes voies, était pourtant mal assis ; les habitants devaient accrocher leurs maisons sur la côte

(comme le montrent encore certains vestiges). L'assolement du Moyen Age s'y accommodait mal et très tôt se créa un fort hameau où résidèrent les laboureurs :
Monneville.
De grandes voies s'y croisaient, proches des villages alentour et tout particulièrement de Marines.
A partir du XIIIème siècle, Médianavilla devint Monecavilla, sans doute par suite de la fondation d'une chapelle créée par un clerc Jean de Monneville.
A partir de 1860, la commune s'appela MONNEVILLE et MARQUEMONT devint son hameau.

Petite Anecdote :

Le célèbre critique et écrivain **Julien Geoffroy** (1743-1814) qui rédigeait au temps du 1er empire les feuilletons de spectacles du journal « des Débats », fut maître d'école à Marquemont en 1794.
A cette époque qui était celle de la terreur, Geoffroy s'enfuit de Paris et vint se réfugier d'abord à Chavençon, puis à Marquemont où il sollicita la place de maître d'école auprès des officiers municipaux qui après examen, reconnurent tous qu'il avait une assez belle main (Geoffroy Avait en effet une bonne écriture) et qu'il en savait assez.

La délibération qui l'agréa, consignée sur le registre de la commune à la date de 20 floréal an II, porte que le nouvel instituteur prendra son logement dans le presbytère devenu vacant, qu'il fera sonner la cloche tous les jours à onze heures et qu'il aura un jour en sus de celui de la décade pour agir à ses affaires.

Dans nos prochains numéros, vous pourrez suivre et découvrir l'histoire de Marquemont et Monneville de l'Antiquité à nos jours, en passant par le Moyen âge et la vie au XV/XVI siècle.

ENVIRONNEMENT

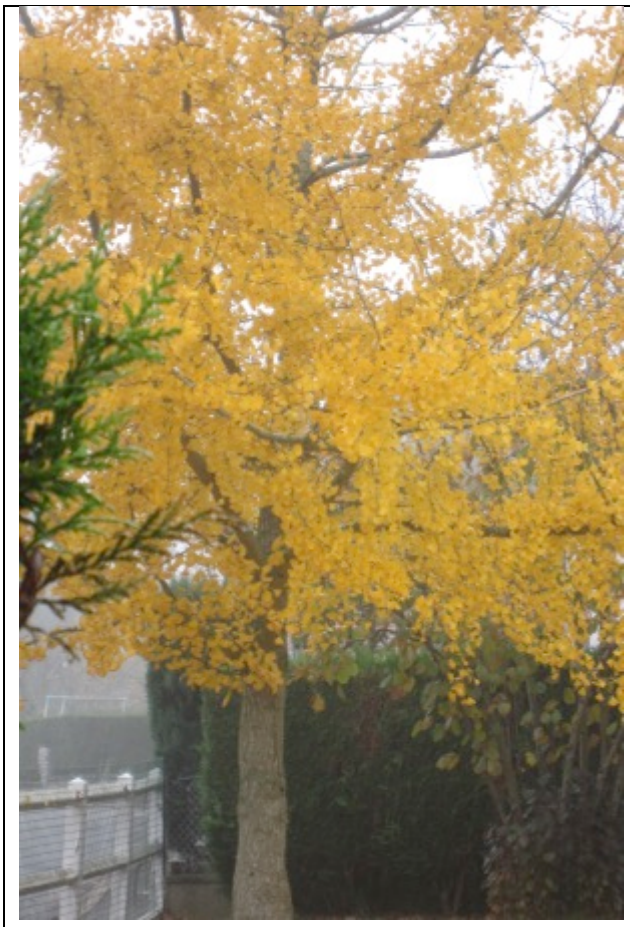

L'automne, maintenant bien installé, nous permet de contempler les magnifiques arbres dans nos forêts et dans nos jardins mais apporte aussi son lot d'inconvénients avec la chute des feuilles et les risques de glissade pour les piétons que cela engendre.

Les employés de la commune ont déjà fort à faire pour ramasser les feuilles dans les lieux publics et sur la voirie, ils ne peuvent pas s'occuper de l'intégralité des trottoirs.

Aussi, nous en appelons à chacun des citoyens de bien vouloir prendre un peu de son temps pour débarrasser devant sa propriété les feuilles mortes. Nous rappelons par la même occasion, que chaque riverain est responsable de son trottoir en hiver quand celui-ci est enneigé ou verglacé

Merci de votre participation

Bâchage obligatoire pour le transport de déchets.

La Communauté de Communes du Vexin Thelle nous rappelle trop régulièrement qu'à proximité de la déchèterie des désagréments liés à l'envol de détritus se retrouvent sur la voie publique lors des trajets des usagers et notamment aux utilisateurs de remorques non bâchées.
Nous vous demandons de bien vouloir être vigilant, de respecter ces règles du bâchage des remorques de transport de déchets. Un panneau alertant les usagers sur ce point est déjà en place à la déchèterie de Liancourt St Pierre depuis plusieurs années.

E .T.A Entreprise travaux agricoles Dechaumont assurera le déneigement et le salage des rues de Monneville à la charge de la municipalité, ainsi que les rues du circuit jaune du plan ci-joint à la charge du Conseil Général.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie nous informe !

Rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement.

* Pourquoi des Redevances ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès des usagers (consommateurs, activités économiques..) chaque habitant contribue ainsi individuellement à cette action au service de l'intérêt commun et de l'environnement, au travers du prix de l'eau.

* Comment cela fonctionne t'il ?

Tous les habitants, via leur abonnement au service des eaux, s'acquittent de la **redevance de pollution,**
Que leur habitation soit raccordée au réseau d'assainissement collectif ou équipée d'un assainissement individuel. Ceux qui sont raccordés à l'égout s'acquittent en plus de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte.

* Combien coutent les redevances ?

L'impact des redevances de l'agence de l'eau est en moyenne de l'ordre de 20% du prix du m3 d'eau sur l'ensemble du bassin. **En 2010, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçus par l'agence de l'eau s'est élevé à 715 millions d'euros dont 571 en provenance de la facture d'eau du particulier**.

Recettes / redevances : Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100€ de redevances en 2010 ?

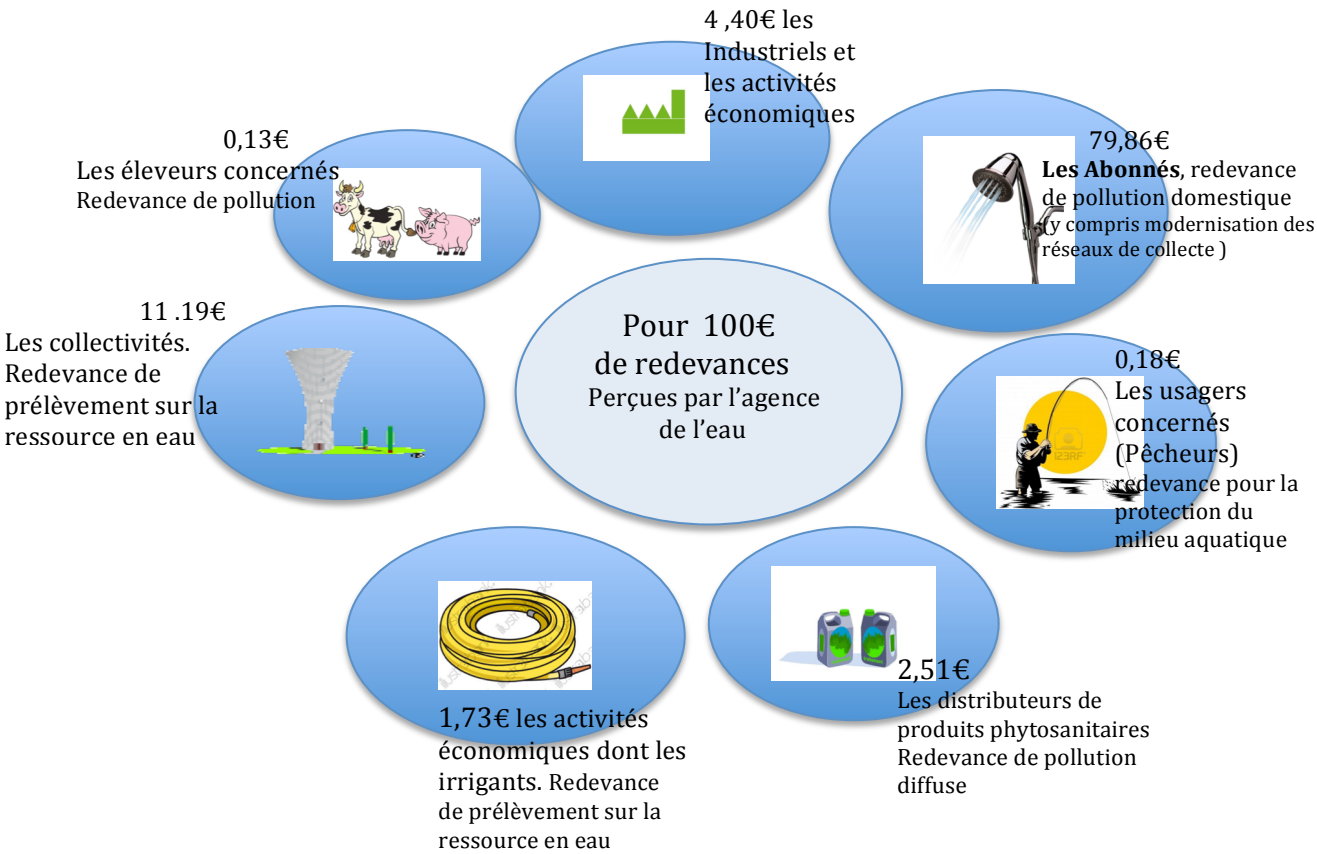

* A quoi servent les redevances ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales..) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs..) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides limitent d'autant l'impact des investissements des collectivités sur le prix de l'eau.

Interventions / aides : Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau Pour 100€ d'aides en 2010 ?

- **73,09€** Auprès des collectivités pour l'épuration des eaux usées urbaines et rurales
- **12,33€** Auprès des collectivités pour la protection et la restauration de la ressource en eau potable
- **5,24€** Auprès des acteurs économiques pour la dépollution industrielle et le traitement de certains déchets
- **3,39€** Pour l'animation des politiques de l'eau
- **3,12€** Auprès des collectivités pour la restauration et la protection des milieux aquatiques
- **2,83€** Auprès des exploitants concernés pour des actions de dépollution dans l'agriculture

Depuis octobre 2009 :
Le Comité de bassin (Eau Seine Normandie) a adopté le SDAGE Le (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) . Ce plan d'actions vise l'objectif de bon état des eaux pour deux tiers des rivières et un tiers des nappes souterraines d'ici 2015.

Pour plus d'info : www.eau-seine-normandie.fr

Changeons de comportement !

Les gestes simples pour l'eau

En 2006, suite à la première consultation du public sur les enjeux de l'eau, une campagne de sensibilisation aux gestes simples pour protéger l'eau est lancée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.
Ensemble, donnons vie à l'eau !

Les idées :

- Equipez votre maison de petits matériels simples et économiques : mitigeurs, stop douche, lave-linge économe...
- 20% de l'eau consommée part en fuite ! alors pensez à couper l'eau avant de partir en vacances.
- Réduisez l'utilisation de produits ménagers : une dose de vinaigre blanc détartre et fait briller lavabo, baignoire, évier ...
- N'utilisez plus de désherbants et engrais. Toxiques, ils s'infiltrent directement dans le sol et les rivières. Désherbez manuellement.
- Récupérez l'eau de pluie pour les arrosages.

ASSOCIATION

COMMUNIQUE DE LAMPPE

Les Amis de Monneville pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement
(association N° W601003235)
1 rue du Friège 60240 MONNEVILLE
lamppe@hotmail.fr

Deux réunions publiques se sont tenues les 6 mai et 8 juin 2011 à la salle des fêtes de Monneville, à l'instigation de notre association, concernant le projet d'implantation d'une antenne de téléphonie mobile sur le territoire de la commune. A l'issue de ces réunions, les personnes présentes étaient invitées à remplir un questionnaire, dont les résultats ont été communiqués à la mairie.

Sensibles à l'intérêt que vous portez à notre démarche, nous vous remercions de votre présence lors de ces réunions d'information, et vous transmettons ci-dessous la synthèse des résultats obtenus aux questionnaires complétés en fin de réunion.

Question N°1		Question N°2		Question N°3			Nombre de signataires
Avez-vous un portable ?		Vous êtes-vous plaint d'une mauvaise réception ?		Etes-vous			
OUI	NON	OUI	NON	Pour	Contre	Sans Avis	
60	6	4	62	2	61	3	66
90.9%	9.1%	6.1%	93.9%	3.0%	92.4%	4.5%	12.0% de la pop. inscrite sur les listes électorales

A l'évidence, les personnes intéressées sont majoritairement contre ce projet, à l'instar des 6 conseillers municipaux de Monneville, et de Madame le Maire, qui ont assisté à ces réunions.

Les principales raisons sont :

1) Application du principe de précaution vis-à-vis des nuisances éventuelles pour la santé des habitants de la commune.
2) Pas de demande de la part de la population à l'exception d'une minorité concernant une réception défectueuse.
3) Une information inexistante à la base du projet.
4) Des règles d'urbanisme non respectées :

   - o Ce dossier ne possède pas de N° d'enregistrement et par conséquent aucun récépissé de dépôt n'a pu être fourni.
   - o Ce dossier n'existe pas en Mairie et n'a jamais été consultable par la population.
   - o Aucun certificat de non-opposition n'a été communiqué officiellement.
   - o Le réseau électrique actuel n'est pas suffisant pour faire face à la demande électrique d'un tel relais et nécessiterait un renforcement dudit réseau exigeant un vote du conseil municipal.

Nous vous remercions de votre engagement à nos cotés et vous tiendrons informés des évolutions éventuelles de ce projet.

Depuis ces réunions, aucune évolution ou avancement du projet n'a été porté à notre connaissance.

Avec nos plus cordiales salutations : Mr Hervé Hus, Mr Luc Daudet, Mr Jean-Robert Bourgninaud.

CULTURE ET LOISIRS

Samedi 17 décembre,

Les Scouts du groupe de Chaumont / Gisors âgés de 11 à 14ans se sont réunis dans L'église de Monneville récemment rénovée pour faire leur promesse en présence du Père Caquant, de la responsable de groupe Florence Leleu et des parents.
Leurs Cheftaines Domitille Mahé et Charline Le Goff ont également fait leur engagement de Chef.
Les jeunes ont fini la soirée à la salle des fêtes où ils ont dormi.

Théâtre du Beauvaisis

Pour la quatrième année consécutive, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle, en partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis, propose à ses habitants des spectacles professionnels à tarif préférentiel. Pour tout renseignement complémentaire, reportez-vous à la page 33 du VEXINFO de décembre 2011

Renseignements & Réservations : 03 44 49 15 15
Internet : www.vexin-thelle.com - Mail : info@cc-vexin-thelle.fr

Le programme culturel : Théâtre - Musique - Chant - Cinéma - Danse - Manifestations sportives…..
Retrouvez le programme sur www.vexin-thelle.com

URBANISME

PETIT RAPPEL
Que vous soyez Monnevillois de souche ou d'adoption,
vous appréciez notre village.
Qu'est-ce qu'un beau village ?
Un beau village, c'est un ensemble harmonieux
bien inséré dans son environnement.
Cette harmonie tient à quelques détails :
couleurs, clôtures, portails, revêtement des façades, fenêtres etc….
Pour tous ces travaux, venez en mairie.
Ensemble, sans que cela ne vous coûte plus cher,
nous garderons à Monneville son caractère de village rural du Vexin.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nous avons le plaisir de vous communiquer pour **l'année 2012**
Les dates de **collecte des encombrants** :

- **Jeudi 5 avril 2012 & Vendredi 5 octobre 2012**

De plus, les élus communautaires ont décidé de reconduire l'opération **« AMIANTE »** en proposant de nouvelles date de collecte lié à la déchèterie
de Liancourt St Pierre, ces dates sont :

- Samedi 21 avril 2012
- Samedi 22 septembre 2012
- Samedi 15 décembre 2012

Les intoxications au monoxyde de carbone

En Picardie 45 accidents on été dénombrés dont 3 mortels lors de la dernière saison 2010 /2011

L'aération et la ventilation sont essentielles pour assurer la qualité de l'air dans un logement. De nombreux appareils à combustion restent installés dans les pièces qui ne permettent pas l'apport d'air neuf.

Tous les ans, les installations de chauffage doivent être vérifiées par un professionnel qualifié.
Cette obligation règlementaire reste encore parfois méconnue. Le ramonage des conduits de fumées ne doit pas être oublié non plus.

Les causes des intoxications survenues en 2010/2011

Défaut d'aération du local	60%	Mauvais évacuation des gaz	46%	Mauvaise installation	12%
Pas d'entretien par un prof	41%	Appareil en mauvais état	31%	Mauvaise utilisation	18%

A l'attention de tous les détendeurs de téléphone portable
Information du Ministère de l'intérieur

Un correspondant laisse un message afin que vous le rappeliez au **06 07 74 52 41**
N'appelez surtout pas ce N° ou vos factures augmenteront sans commune mesure ! (info communiquée par l'office centrale de répression du banditisme)
Depuis quelques temps, des escrocs ont trouvé un système pour utiliser frauduleusement vos portables, ils vous appellent et se présentent comme le « Provider » Orange, SFR, Bouygues.. auquel vous êtes abonné ; ils demandent ensuite de composer un code qui est le 09 # en vous expliquant qu'il s'agit de vérifier le bon fonctionnement de votre portable.
Ne composez surtout pas ce code et raccrochez immédiatement.
Ils disposent de l'outillage permettant grâce à ce code de lire votre carte SIM, il ne leur reste alors plus qu'à créer une nouvelle carte.
ET AUSSI ATTENTION ! Si vous avez un appel téléphonique sur votre portable et que **« ACE »** s'affiche, ne répondez pas, annulez l'appel, c'est un virus qui détruit la carte SIM et endommage le portable. Ceci a été confirmé par Motorola, Sagem et Nokia

SOCIAL

RELAIS ASSISTANCE MATERNELLE

Chers parents, assistant(e)s Maternel(l)es, futur(e)s professionnel(le)s, Vous vous demandez :
Qu'est-ce que le relais ? Réponse :

• Trois animatrices à votre écoute: du lundi au vendredi 8 h 30- 12 h 30 / 13 h 30- 18 h

Uniquement sur rendez-vous
• La liste des assistantes maternelles
• Un soutien pour vos démarches administratives
• Des outils d'informations
(journal trimestriel (à télécharger en rubrique "téléchargements"), conférence/débat...)
• Des ateliers d'éveil hebdomadaires
• Des informations concernant l'agrément.

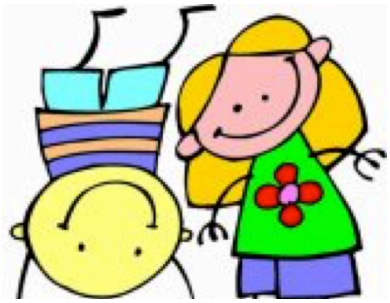

P.S : Pour nous trouver, c'est facile, suivre la rue Pierre Budin, en direction de Beauvais sur la D153, le siège de la Communauté de Communes se trouve à 300 m sur la droite après la sortie de Chaumont-en-Vexin.

Halte Garderie "Petit Patapon"
Garderie itinérante pour les enfants de 3 mois à 6 ans habitant le territoire de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

Durée de l'accueil : lundi : de 9h00 à 12h00 à Trie-Château
mardi : de 14h00 à 17h00 à Chaumont-en-Vexin
mercredi : de 9h00 à 12h00 à Boissy-le-Bois
jeudi : de 9h00 à 12h00 à Fleury et de 14h00 à 17h00 à Liancourt Saint-Pierre
vendredi : 9h à 12h à Villers-sur-Trie - 14h à 17h à Hadancourt le Haut-Clocher

Tarifs : Le tarif horaire est calculé selon le barème de la Caisse Nationale d'Allocation Familiale (CNAF) en fonction des ressources mensuelles et du nombre d'enfants à charge. Il varie entre 0.17€ et 2.63€ de l'heure.

Pour renseignements complémentaires et inscriptions, contactez le service de la petite enfance au 03.44.49.63.60 ou par email : petite.enfance@cc-vexin-thelle.fr

Le Centre Social Rural du Vexin Thelle, Qui œuvrait depuis toujours auprès de personnes âgées de notre territoire n'est plus le gestionnaire du service d'aide à domicile ni du service de soins (aides soignantes) Pour le service de soins, les coordonnées restent celles du Centre Sociale rural : nous hébergeons le service afin que les usagers ne voient aucun changement.
Concernant les aides à domicile, vous trouverez ci-dessous les différentes structures de proximité qui interviennent sur notre territoire.

SIME
Mme DOMINGOS
43 rue de l'hôtel de ville
60240 Chaumont en V
Tél : 03 44 49 99 61
Fax : 03 44 15 75 37
contact@sime-services.fr

P .S.A.D
Mme JACQUEMONT
Le clos de la voute
46 route nationales
60590 Trie Château
Tél : 03 44 52 16 73
Fax : 03 44 52 18 89
mnjlepsad@orange.fr

A.S.D.A.P.A
23 rue Jean Monnet
BP 30 541
60005 BEAUVAIS Cedex
Tél : 03 44 48 10 18
Fax : 03 44 B45 67 62
Contact@aide-domicile-oise.com

VISITEUR DE CONVIVIALITÉ

Le Conseil Général de l'Oise a créé des postes de **visiteur de convivialité** pour intervenir auprès des personnes en perte d'autonomie ou fragilisées en se rendant à leur domicile, dans le but de préserver un lien social avec leur entourage extérieur et pour apporter un soutien, une aide, du réconfort.
Le visiteur de convivialité assure une compagnie par le biais de visites régulières.
Il développe, en accord avec les personnes, des activités d'accompagnement, d'animation et de stimulation, selon leurs envies et leurs demandes.
Il s'implique auprès des personnes dans une relation de confiance mutuelle et de respect, en préservant leur intimité et leur dignité.

Ses visites sont souscrites à l'accord express des personnes.

Si vous aussi vous souhaitez faire appel au service de convivialité
ou pour tout renseignement :

Adressez-vous : **A la Mairie ou au Centre Social Rural du Vexin Thelle**
23, rue de la République 60240 Chaumont en Vexin
Tél : 03 44 49 01 80 - Mail : C-S-R@wanadoo.fr

SÉCURITÉ

La brigade de Gendarmerie de Chaumont en Vexin est un service public à la disposition des citoyens.
Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec eux dés que vous constatez un fait qui paraît suspect.
L'opération « tranquillité vacances » est toujours d'actualité, Vous pouvez signaler votre absence à la gendarmerie soit en allant directement à la brigade ou en téléphonant :

Gendarmerie de Chaumont en Vexin Tél : 03 44 47 55 17

La Page Gourmande Monnevilloise

Une idée de Menu pour les Fêtes

Parfait de foie gras chaud au coulis de cèpes
Pour 8 ramequins environ

Faire bouillir 250g de crème fraîche, y rajouter 6 œufs en dehors du feu, puis le foie gras en morceaux (300gr) passer au tamis ou à la passoire, rectifier l'assaisonnement, cuire1/2 heure à 200°c au bain marie, bien beurrer les ramequins, ajouter un petit rond de papier sulfurisé au fond et rebeurrer le moule.
Pour le coulis de cèpes : faire suer des échalotes ciselées, mouiller au vin blanc, réduire puis ajouter les cèpes en morceaux, crémer et ajouter un peu de fond de volaille, mixer assaisonner et c'est près.
Une idée d'entrée chaude pour les fêtes.

Pintade vallée d'auge

Faire revenir la pintade, entière ou en morceaux, dans une cocotte avec du beurre et de l'huile,
la retirer et faire suer une échalote et deux pommes épluchées et coupées en morceaux, remettre la pintade et flamber au calvados.
Mouiller avec du cidre, porter à ébullition et couvrir.
En fin de cuisson, mixer la sauce, crémer, lier si besoin (maïzena ou sauceline, vendu en hypermarché).
Rectifier l'assaisonnement et server avec des pommes fruits poêlées.

Gâteaux de crêpes à la crème anglaise et au whisky
Recettes pour deux gâteaux de 8 crêpes

Mélanger d'une part 50g de chocolat fondu avec 75g de beurre pommade et d'autre part 200g de fromage blanc, 2 jaunes d'œuf, 100g de sucre et 75g de noix hachées.

Prendre un moule de la taille des crêpes et mettre un papier sulfurisé. Mettre une crêpe puis de la crème au fromage blanc, puis une crêpe avec de la crème chocolat ainsi de suite. Cuire 13mn à 220°c.

Laisser refroidir, dresser en portion avec une crème anglaise aromatisée au whisky et quelques fruits (pommes poêlées et caramélisées par exemple).

bon appétit

Gastronomiquement votre, Cédric Guibert

Nous vous souhaitons :

* Un joyeux Noël

* Un bon réveillon du 31 décembre

* Nos meilleurs vœux pour l'année 2012

Le Conseil Municipal

Les employés municipaux